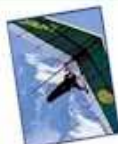


COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 21 janvier 2006, à 10 heures 30 Maison des Sports à PERPIGNAN

Présents:

Jean-Pierre BUISSONNEAU, Georges CARBASSE, Hervé DESCHAMPS, Charles DIAS, Jean-Jacques FONTY, Jean GAILLARDE, Christophe JANY, Bernard LAVOLTE, Jean François MAUNY, Fabrice PIERRON, Philippe PRADES, Alain LAZZARA, Jacques RONDONY, Pierre SARDIN, Jérôme SEYCHAL, Serge SOUQUET, Charles TORRENT, Jean VIGUIER,

Excusés:

Benoît SANTELLANI, Marc BLANCHON, Didier EXIGA

Invités : Jean ROMANS Pdt du CDOS, M DILLENSCHNEIDER pdt du CD Vol à Voile

Clubs et O.B.L.

<i>nom club/OBL</i>	<i>n°</i>	<i>Catégorie Licences 2005</i>	<i>Lic. Annuelles</i>	<i>Nbre de voix</i>	
ALIGERS	14512	Asso	15	15	75
ESCAPADE AERIENNE	14350	Asso	28	26	130
LES AILES CERDANES	14506	Asso	87	87	435
LES AILES VALLESPER	14134	Asso	22	22	110
PEP'AIR	14609	Asso	21	21	105
C-KITE	14922	OBL	14	14	14
VOL'AIME	14903	OBL	101	46	46

5 sont présents :

ALIGERS
ESCAPADE AERIENNE
LES AILES CERDANES
LES AILES DU VALLESPER
PEP'AIR

représentant 855 voix. Les quorums requis sont atteints. L'assemblée est déclarée délibérante.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2006.
- Rapport moral du président du CDVL.
- Rapports des commissions.
- Rapport financier et budget prévisionnel.
- Élections au comité directeur.
- Questions diverses.

Pierre SARDIN. étant secrétaire, le président Georges CARBASSE ouvre la séance à 10 heures 30

Approbation. Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 11 février 2006.

Le Président rappelle que le compte-rendu a été diffusé par courrier électronique.

Le contenu du document faisant l'objet d'une projection vidéo le président sollicite les commentaires et observations.

Soumis au vote le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral du Président

Soyez le bienvenu à la Maison des Sports du Conseil Général des Pyrénées Orientales qui nous héberge très confortablement.

L'amélioration du site Internet va nous permettre de mieux coordonner nos activités de Clubs et Départementales, remercions Jean François et Pierre pour leur action permanente au service du CDVL66.

Nous devons échanger et collaborer sur nos activités de club en les ouvrant à l'échelle départementale, plus clairement : fêtes, sorties, stages.

Le CDVL66 a essayé de participer au développement de la Fête des Ailes du Vallespir, le vent n'a pas été favorable au Parapente mais le cerf-volant et le Kite auraient pu être de la fête.

La campagne du FNDS a été correctement menée et les sommes attribuées ont été versées à la diligence du TPG, en octobre cette année. La DDJS a soutenu notre P.A.S. Jeune 2005 à hauteur de 1000€

Le Conseil Général en plus de l'aide au Fonctionnement a rattrapé notre contrat d'objectif à hauteur de 1000€, nos projets ont été revus à la baisse et l'effort a porté sur le projet Jeune.

Nous avons tenu un stand CDVL66-Aligers à la Fête du Sport de Perpignan le 17 septembre 2005, il faut remercier Philippe Prades et Charles Torrent pour leur disponibilité. Le stand de Ligue a été mis à disposition ainsi que le parapente d'expo de Jeph. Le vent nous a un peu gêné. Beaucoup de passage et d'infos sur le Parapente et le Kite. Inscriptions et tirage au sort sur le podium des cadeaux offerts par les Ecoles Vol'Aime, C-Kite, Kitoo, CBCM St Cyprien. Jean-Paul Alduy Sénateur Maire de Perpignan désire découvrir le Parapente en biplace, il conviendrait de lui adresser une invitation et une relance pour le site du Serrat d'en Vaquer.

Le week-end de la compétition B organisée par Pep'Air a été perturbé mais la fête des Ailes Cerdanes a fait le plein en vol, participation, et convivialité. Chaque Club doit avoir à cœur d'organiser une fête par an inscrite au calendrier du CDVL66.

Jean Gaillarde travaille beaucoup à conventionner et entretenir les sites de plaine, il faut l'aider et participer aux aménagements : rencontres, sorties sur site.

Le mois de Janvier 2006 est le Mois du Vol Libre à la Maison des Sports de Perpignan, notre expo coordonnée par Pierre Sardin pourra être ensuite itinérante : Club, Lycées, Municipalités. Lots de posters et photos à rassembler, documentation à disposition, revues, parapente d'expo, sellette sur portique pour essais, CD et VHS en projection, historique du Vol Libre, plan des sites, Organigramme Départemental, vernissage officiel, etc. ...

La piste des Moros est opérationnelle et la réglementation en place, merci Jeph Baric, Didier Exiga et Jean Viguier pour le suivi et leur acharnement à réussir. L'inauguration est prévue en Juin 2006.

Le trésorier nous parlera de l'évolution des contrats d'assurance qui nous font réaliser de sérieuses économies par une couverture collective de Générali puis de la MAIF qui prendra le relais. Les autres départements suivent notre exemple, la Ligue en est satisfaite.

Pour les débroussaillage nous devons trouver des solutions peu coûteuses et solliciter le Conseil Général qui gère la DDE. Le débroussaillage du bord des routes pourrait être utilisé au passage, c'est à négocier en haut lieu.

Permanence du 1er jeudi du mois, réunions du Bureau, CD et AG nous permettent de faire fonctionner statutairement le CDVL66, le secrétaire général assure le secrétariat et le trésorier la comptabilité et les affaires financières. Le Bureau communique régulièrement et traite les affaires sans tarder.

Les commissions doivent travailler et rendre compte, nous devons les aider et les stimuler, les rapporteurs sont responsables de leur commission et de leur efficacité.

La CMR-CMD UNSS-FFVL s'est réunie le 22 septembre 2005 à l'I.A., nous étions 11 autour de la table pour promouvoir le Parapente scolaire. Voir le CR sur le site UNSS, sachez cependant que les candidats affluent dans les Lycées de Céret, Clos Banet, Maillol et les Collèges de Jean Moulin et de Thuir.

Depuis, beaucoup de nouveautés et de projets de développement ont émergé, nous devons les prendre en compte :

- Coupe de France de Parapente UNSS juin 2006 en Cerdagne
- Championnat d'Académie UNSS en Mai, sélectif pour la CF
- Projet Jeune des Ailes Cerdanes aux résultats remarquables
- Réveil des AS des Lycée et Collège de Font-Romeu
- Création d'un C.I.E. en Cerdagne sous la conduite de Jean Torrens Prof d'EPS
- Projet de S.S.Scolaire aux Lycée et Collège de Font-Romeu, pépinière indispensable au Pôle Espoir de Vol Libre
- Création d'une Ecole de club aux Aligers avec le DTE Hervé Deschamps.
- Formation de Cadres en commençant par les Profs d'EPS animateurs d'AS.

Nos projets doivent être conduits, modifiés et adaptés dans l'intérêt du développement du Vol Libre.

La DRA UNSS Nathalie Daumas séduite, veut étendre le projet des PO au reste de l'Académie avec la collaboration de la Ligue.

Jean Gaillarde travaille à mobiliser et former les Profs d'EPS, indispensables au développement de nos projets UNSS-CDVL66.

Nous envisageons la création d'une école de Club aux Aligers afin de pérenniser l'action « jeune » en plaine et constituer un pool de matériel, à l'image des Ailes Cerdanes.

Une convention Ailes Cerdanes-Lycée de Font-Romeu doit voir le jour pour pérenniser l'action des Ailes Cerdanes qui à déjà donné ses fruits par la composition d'équipes en Coupe de France UNSS et l'accession de plusieurs jeunes au Pôle Espoir.

Un « Centre Inter établissement UNSS » dirigé par Jean Torrens va fonctionner en Cerdagne, prioritairement le mercredi après midi mais aussi les week-end ou vacances scolaires comme le prévoit les statuts de l'UNSS.

Le projet de création d'une «Section Sportive Scolaire », est en cours, elle sera une réserve du Pôle Espoir, c'est la voie à suivre pour l'accès au haut-niveau.

Nous devons étudier l'intérêt de la création d'un C.R.A.H.N. en Cerdagne et des moyens qui pourraient être dégagés.

Le Kite s'organise et se mobilise avec la création du CKC gestionnaire du spot de Canet en Roussillon.

Nous souhaitons la création et l'animation d'une Commission Kite du CDVL66 afin d'élaborer des projets de sites, de gestion et d'activité. Attention à l'activité sauvage source de conflits et d'incidents.

Le CDVL66 est la vitrine et le gestionnaire du Kite, la FFVL investi et assure ses responsabilités dans le développement du Kite, les Riders doivent en prendre conscience

Nous devons développer la vie associative, agir et le faire savoir à nos partenaires institutionnels et commerciaux.

Nous devons échanger en terme d'image et faire savoir quelles sont nos relations avec le Conseil Général, la DDJS et le CDOS sans l'aide desquels notre vie serait très difficile et nos projets chimériques.

Le Vol Libre, notamment le Parapente et le Kite, étend son maillage sur tout le Département des Pyrénées Orientales, sur l'eau, sur terre, sur neige et dans les airs dans le respect et la sauvegarde de l'environnement qui lui offre ses terrains de jeu.

Je vous souhaite bon vent pour 2006.

Le rapport moral soumis au vote est approuvé à l'unanimité.

Rapport des commissions.

Commission sportive et compétitions.

Cette commission n'a pas fonctionné normalement. Il convient de revoir sa constitution et de relancer son activité.

Commission sites et balises.

La commission sites et balises a fonctionné correctement. Elle s'est réunie 2 fois.

Jean GAILLARDE, son rapporteur, en fait le compte-rendu.

« Les actions de la commission Sites et Balises, ont été effectuées en trois directions :

- Dialogues, discussions et propositions
- Etablissements de conventionnement de sites
- Travaux d'aménagement et d'entretien de sites

Un des premiers travaux de la commission a été de réaliser une fiche de site de vol libre. Cette fiche permettra la réalisation d'un inventaire, qui s'inscrira dans le travail d'élaboration du Plan Départemental des Sites et Itinéraires. Le travail d'inventaire a été réparti entre les différents clubs gestionnaires des sites. La commission a proposé de mettre en place un plan de renouvellement des balises sur plusieurs années. Elle a également proposé l'achat d'un équipement léger de débroussaillage par le CD, qui sera mis à la disposition des clubs.

Des conventionnements ont été menés à terme avec pour les sites de Força Réal et du Mont Héléne. Ces sites sont donc maintenant officiels. Cependant, ils n'ont pas été publiés au niveau de la Fédération et sur le site Internet départemental, en raison de leur caractère particuliers ou d'éléments restant à finaliser.

Une convention a également été menée à terme pour le site des Angles.

Des conventionnements sont encore en cours pour Ste Colombe et Castelnuou pour la réalisation de pentes écoles.

Consécutivement à ces nouvelles conventions des travaux ont été réalisés sous l'impulsion de la Commission. C'est notamment le cas pour le décollage de Força Réal et L'atterrissage et le décollage du Mont Héléne. »

Jean Gaillarde fait ensuite une présentation verbale de la nouvelle balise annoncée comme plus fiable que les précédents modèles. Le constructeur attend les commandes pour mettre en fabrication un premier contingent. Il est proposé de mettre l'ancienne balise de Cerbère sur le site du Mont Héléne. Le rapport de la commission Sites et Balises est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Commission informatique et communication.

Pierre SARDIN, rapporteur de la commission, souligne le nombre réduit de participants. Cependant, un certain nombre d'actions, a été mené dans le domaine informatique :

- Amélioration du site Internet du CDVL.
- Extension de la liste de diffusion.
- Désignation de deux correspondants pour le site de la Ligue, ayant suivi une formation à Montpellier

mais également dans le domaine de la communication.

- Fête du sport à PERPIGNAN, avec la tenue de un stand CDVL club ALIGERS.
- Exposition « vol libre » de la Maison des Sports durant tout le mois de Janvier.

Différents matériels de nos disciplines ont été présentés au public. Temps fort de cette exposition le vernissage du 20 janvier qui a réuni une quarantaine d'invités et de personnalités.

Afin d'assurer une meilleure coordination de nos activités, le rapporteur de la commission signale la mise en place sur le site Internet d'une page "calendrier des manifestations". Ce calendrier permettra à chacun de prendre connaissance des différentes activités départementales dans le domaine du vol libre. Il permettra notamment aux responsables de clubs et école de programmer leurs manifestations en connaissant les dates déjà occupées par d'autres événements.

Le rapport de la commission Informatique et communication est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Commission jeunes et formation.

La commission jeunes et formation ne s'est jamais réuni au cours de l'année écoulé. Le système a fonctionné sur la base d'échanges et de discussions faites à deux ou trois selon les opportunités de rencontre. Il est donc néanmoins possible de faire un bilan pour l'année écoulée. Jérôme Seychal en fait le compte rendu :

« -scolaires/UNSS

Toutes les actions sont réalisées dans le cadre de la structure UNSS, encadrées par les professeurs d'EPS de chaque établissement. Il semble, en ce sens, difficile de promouvoir l'activité parapente sans l'implication de ces derniers.

4 lycées : Charles-Blanc, Maillol, Clos-Banet (Perpignan) et lycée de Céret , et 1 collège : Jean-Moulin (Perpignan), ont effectué 5 mercredis d'initiation (travail gonflage, atterro de Céret).

Les lycées ont, en outre, réalisés 4 stages d'initiation (Maillol, C-Blanc, Clos-Banet et lycée de Céret) et 1 stage de perfectionnement (lycée de Céret) de 3 ou 4 jours en Cerdagne (avec Vol'aime).

Sur les lycée et collège de Font-Romeu, l'absence de professeur d'EPS motivé par cette activité s'est traduite par l'abandon du projet. Sébastien Redon, enseignant au collège et pilote breveté d'Escapade Aérienne, a tenté de réagir, mais son statut de professeur de Mathématiques n'a pas été suffisant pour conduire l'initiative qui reste, avant tout, une action pédagogique liée à l'EPS.

Un pool de matériel, financé en 2001 (24000 F soit environ 3600 €) conjointement par les lycées Charles-Blanc, Maillol , Céret et UNSS 66 permet de fonctionner en pente-école, mais avec des difficultés croissantes, dues à la qualité du matériel (déjà fort usagé pour 50%) , la quantité d'ailes et surtout leur inadaptation aux petits gabarits.

Financement :

Une subvention de 16 € par journée élève en stage a été attribuée. Ce montant de base a été calculé en fonction du nombre de journées de stage programmées par l'ensemble des établissements dans le prévisionnel initial (déposé en janvier 2005) soit 354 journées, et des demandes de subvention susceptibles d'aboutir (5500 €).

$5500 / 354 = 15,53$ €, arrondi à 16 €.

En juillet, la prévision de réalisation des journées stagiaires , en raison des défections, est passée de 354 à 140 journées.

La commission jeunes a proposé au comité directeur de juillet d'affecter une partie du budget disponible au financement partiel des séances de travail au sol des mercredis UNSS soit 21 séances à 25 €. Cette proposition a été rejetée par le CD.

En septembre, après l'annulation des compétitions départementale et nationale, le Bureau a décidé d'accepter le principe de des 25 € forfaitaires par mercredi réalisé.

Une subvention de 25 € forfaitaire par mercredi après-midi de travail en pente-école vient compléter la première dotation.

Le détail des subventions apparaît dans le tableau récapitulatif.

L'ensemble de ces subventions est versé par chèque au trésorier ou agent comptable des établissements concernés.

Total subvention accordée pour stages : 2096 €

Total subvention accordée pour les mercredis après-midi de découverte : 375 €

-clubs

Le club « Les ailes cerdanes » a réalisé, en direction des jeunes, 142 journées formation pour 17 jeunes. 3 stages organisés : 25-29 avril (3 participants), 4-8 juillet (9 participants), et un 3ème regroupant 8 jeunes en initiation et 5 en perfectionnement.

Aucune demande de financement préliminaire au CDVL n'a été faite par le club pour cette réalisation.

Une demande a été présentée au FNDS, et soutenue par le CDVL.

L'année 2005 se termine avec un reliquat (certains projets n'ont pas été menés à leur terme) : il reste à mettre en place une règle consensuelle permettant le meilleur usage de ce reliquat.

Perspectives 2006

La commission a, bon an mal an, réceptionné 10 projets « jeunes » pour l'année 2006 (2005-2006 pour les scolaires). Le tableau récapitulatif ci-joint fait apparaître plusieurs catégories de projets :

- projets scolaires UNSS
- projets scolaires hors UNSS
- projets jeunes hors scolaire.

Il appartient au CDVL de déterminer les critères de recevabilité de projets qui affluent en nombre : 186 séances de travail au sol, 808 journées stagiaires.

Le principe de proposition d'attribution d'aide financière à ces projets était basé, depuis 3-4 ans, sur le nombre de journées/élèves effectuées : 16 € par journée stagiaire (en stage vol) et 25 € par séance du mercredi. Sur ces bases, il nous faudrait disposer de :

- 4650 € pour les séances du mercredi
- 12928 € pour les stages.

Sauf attribution de subventions conséquentes (17578 €), le principe est à revoir.

Il y a lieu de redéfinir un mode de calcul afin de permettre à tout projet d'être mis en œuvre : le prorata journées/élèves est-il encore viable ? Peut-on placer sur le même plan les structures « jeunes de club » et les structures « associations sportives scolaires » ?

Nous proposons de scinder le budget de la commission « jeunes » en trois parties distinctes :

-un budget « unss » : les règles de 16 € et 25 € peuvent être reconduites et servir de base à la demande de subvention.

-un budget « autres projets » avec une règle à définir.

-participation des jeunes aux compétitions. (acad, CF, critérium...)

Nous insistons sur la priorité à donner aux projets UNSS régis par une convention nationale UNSS/FFVL et désormais entrés dans un mode de fonctionnement connu et reconnu par les chefs d'établissement.

La prise d'une licence FFVL, type groupe-jeunes (-18 ans), est indispensable dans ce contexte d'aides financières.

L'implication et l'association des clubs locaux à cette démarche semble également un outil incontournable pour l'intégration de ces parapentistes futurs adultes dans un club civil.

Le principe d'affectation des licences vers les clubs est à conserver, sous réserve de la caution de la fédération dans cette démarche.

Renouvellement de la commission.

La commission doit être renouvelée, les membres suivants sont démissionnaires : Jean-Philippe Baric, Jérôme Seychal, en tant que rapporteur et si cette structure reste en l'état actuel. »

Le rapport de la commission Jeunes et formation est soumis au vote. Il est approuvé à l'unanimité.

Le trésorier présente le rapport financier 2005 et le projet de budget 2006.

Voir document ANNEXE 1 joint ci après.

Le rapport financier 2005 et le projet 2006 sont adoptés à l'unanimité.

Elections au Comité Directeur.

Des postes vacants sont à pourvoir par voie d'élection.

4 candidatures sont enregistrés :

Claire TISSEYRE
Jérôme SEYCHAL
Serge SOUQUET
Charles TORRENT

Ont obtenu :

Claire TISSEYRE	620 voix	élue
Jérôme SEYCHAL	620 voix	élu
Serge SOUQUET	620 voix	élu
Charles TORRENT	620 voix	élu

Le président remercie les participants

la séance est suspendue à 13 heures 30

Le Secrétaire de séance
Pierre SARDIN

ANNEXE 1

RECETTES	Realisé 2005	Prévisionnel 2006	DEPENSES	Realisé 2005	Prévisionnel 2006
Subventions			60 Achats		
Conseil général	2 390,00 €	8 000,00 €	Prestation		500,00 €
DDJS P.A.S.	1 000,00 €	1 500,00 €	Fourniture	283,60 €	450,00 €
DDJS C.N.D.S	1 500,00 €	1 500,00 €	61 Services externes		
Ligue Projet "Jeune-unss"	4 000,00 €	4 500,00 €	Location	460,00 €	460,00 €
Ligue /C.Régional Equipeme		4 500,00 €	Entretien	481,95 €	360,00 €
DSD UNSS & AS		3 000,00 €	assurance	99,21 €	170,00 €
Cotisations			62 Autres services ext.		
clubs	493,50 €	600,00 €	Honoraires	- €	
Produit financier	152,49 €	150,00 €	Publicité	- €	100,00 €
			Déplacement	1 159,26 €	1 000,00 €
			Réception	176,10 €	300,00 €
contribution volontaire			Poste	20,70 €	30,00 €
en nature		1 200,00 €	Téléphone	188,04 €	200,00 €
			Internet	66,04 €	80,00 €
			Cotisation	85,00 €	100,00 €
			67 Charges exeptionnelles		
			Projet équipement Ailes	- €	10 000,00 €
			Projet cdvl	4 743,00 €	11 000,00 €
			86 Emploi des contributions		
			volontaires en nature		1 200,00 €
TOTAL RECETTES	9 535,99 €	25 950,00 €	TOTAL DEPENSES	7 762,90 €	25 950,00 €